

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : Messieurs BUCHER Lionel et DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/01/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

**OBJET : AMENAGEMENT TRAVERSEE DU VILLAGE- PLATEAUX TRAVERSANTS -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DES AMENDES DE
POLICE 2024**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement de la traversée de village et la réalisation d'un plateau traversant en 2023.

Il explique qu'il est nécessaire, afin d'assurer la sécurité, de mettre en place 2 nouveaux plateaux traversants, un au cœur du village (devant l'établissement l'Etape) et l'autre à l'entrée côté ouest (Sèderon), avec mise en place des panneaux de signalisation et traçage au sol de la signalisation.

Le montant estimé des travaux s'élève à 34 129.80 €HT.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que cette opération peut bénéficier de subvention du Département au titre des Amendes de Police.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve l'opération exposée ci-dessus pour un montant de 34 129.80 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale du Département au titre des Amendes de Police ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

* **Département Amendes de Police** : 17 064.90 € soit 50 %

* **Commune** : 17 064.90 € soit 50 %

Total : 34 129.80 € HT

- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 22 janvier 2024,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

